

Information des acquéreurs et des locataires de biens immobiliers sur les risques naturels ou technologiques majeurs arrêtée le 15/02/2006 (arrêté 2006-130) et **modifiée le 25/10/2006**.
 Copie du zonage réglementaire du plan de prévention des risques naturels "Crues du Lange et de l'Oignin" approuvé le 20/09/2006.
 Le PPR est consultable en mairie pour plus de précision.



Liberté • Égalité • Fraternité
 RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
 direction
 départementale
 de l'équipement
 AIN

MARTIGNAT

Plan de zonage du PPR Risque Inondation



SIE\Env et Pays

